



Certificateurs

- Industrie de la chaussure et des articles chaussants

Publics

- Salarié(e)s
- Publics en insertion professionnelle

Accès

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par expérience (VAE)

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

DESCRIPTION

À partir de documents et instructions de travail, le coupeur chaussure assure, dans le respect des règles de sécurité, la coupe de tout type de pièces (dessus, doublure...) en cuir et autres matériaux souples (textile, textile enduit, renfort et mousse) destinés à la fabrication de différents modèles de chaussures et autres articles chaussants.

Il contrôle attentivement la matière pour repérer les éventuels défauts. Il effectue le placement des gabarits sur la matière en prenant en compte ses caractéristiques et les spécificités des modèles, dans l'objectif de réduire au minimum les pertes de matière.

Il réalise les opérations de coupe à la main et/ou au moyen de machines mécaniques et/ou numériques.

La maîtrise au minimum de l'un de ces trois modes de coupe est une compétence essentielle pour l'accomplissement de ses activités.

Le coupeur chaussure intervient dans le respect des critères de qualité et de productivité. Il assure un contrôle qualité continu tout au long du processus. Il veille au bon fonctionnement des outillages et/ou de la machine de coupe (maintenance de premier niveau) ainsi qu'à l'entretien de son poste de travail, conformément aux consignes d'hygiène, de sécurité et d'environnement.

CADRES D'EXERCICE, RESPONSABILITÉ ET AUTONOMIE

Responsabilité et autonomie

- Le coupeur chaussure exécute ses activités en autonomie en tenant compte

N° de fiche

RNCP16267

CCN1

3163 - Industrie de la chaussure et des articles chaussants

Nomenclature du niveau de qualification

Niveau 3

Code(s) NSF

243s : Tannage des peaux, fabrication de chaussures, articles de vêtements en peau

Formacodes

21867 : chaussure

Code(s) ROME

H2409 - Coupe cuir, textile et matériaux souples

des consignes et directives transmises par sa hiérarchie.

- Selon l'organisation de l'entreprise, il est sous la responsabilité du chef d'équipe ou du responsable de production ou du dirigeant... auquel il doit rendre compte des données de production.
- Il est en relation avec les autres acteurs de la production en aval du process et le service maintenance en cas de besoin.

Le niveau 1 de maintenance (norme Afnor)

- Réglages simples au moyen d'éléments accessibles sans aucun démontage ou ouverture de l'équipement
 - Échanges d'éléments consommables accessibles en toute sécurité à partir d'un mode opératoire, instructions.
- Dans le cadre de ses activités, il détient les autorisations et habilitations nécessaires conformément au type d'équipements utilisés et aux dispositions légales en vigueur.

ACTIVITÉS VISÉES

Activité 1 : Vérification des matières approvisionnées au poste préparation et suivi des opérations de coupe selon les documents de travail et instructions transmises.

- Analyse des instructions de réalisation et des données techniques du modèle à produire.
- Prise en compte de la particularité des matières lors de la préparation des opérations et des moyens nécessaires. Renseignement et transmission des informations de suivi de la production.

Activité 2 : À partir des données techniques transmises et en tenant compte des caractéristiques matières, placement optimal des gabarits des pièces à couper

- Analyse de la matière, détection et marquage le cas échéant des défauts.
- Positionnement des gabarits (emporte-pièces) sur la matière à couper en tenant compte des caractéristiques de la matière (des éventuels défauts) et du modèle à réaliser.
- Contrôle du placement optimal des pièces à couper au regard du modèle à réaliser et des tolérances qualité fixées

Activité 3 : Coupe des pièces du modèle de chaussure/article chaussant, contrôle des pièces coupées et maintenance de niveau 1 des outillages, équipements

- Organisation rationnelle du poste de travail et vérification des conditions de sécurité, d'hygiène et d'environnement
- Préparation/réglage et vérification des équipements de coupe. Réalisation des opérations de coupe selon le plan de coupe
- Contrôle des pièces coupées au regard des critères qualité fixés.

- Nettoyage, rangement du poste de travail et interventions de maintenance de niveau 1

BLOC DE COMPÉTENCES

Bloc de compétences 1 : Préparer et assurer le suivi des opérations de coupe des pièces constitutives au modèle de chaussure/article chaussant à fabriquer

- Analyser le document de travail et exploiter les données techniques afin d'apprécier les caractéristiques du modèle à fabriquer et réaliser les opérations de coupe conformément aux instructions.
- Apprécier les caractéristiques des cuirs et autres matériaux souples approvisionnés au poste pour vérifier leur conformité au regard du document de travail et pour appréhender leur particularité dans l'exécution des opérations de coupe.
- Situer ses activités dans le processus de fabrication en vue d'atteindre des objectifs de qualité et communiquer efficacement.
- Rendre compte de son activité, en utilisant le système d'information de l'entreprise, afin d'assurer la traçabilité des opérations et de tout ce qui se rapporte au fonctionnement du poste.

Bloc de compétences 2 : Effectuer le placement sur la matière des pièces à couper constitutive au modèle de chaussure/article chaussant à fabriquer

- Identifier les éventuels défauts sur la matière afin d'assurer un placement efficient des pièces à couper.
- Organiser et vérifier le placement des gabarits en optimisant la matière pour minimiser les pertes matière, tout en respectant les caractéristiques de matière, du modèle et des critères qualités.

Bloc de compétences 3 : Réaliser et contrôler les opérations de coupe des pièces constitutives au modèle de chaussure/article chaussant et maintenir les outillages, équipements

- Appliquer les règles de sécurité d'hygiène et d'environnement lors des opérations de coupe, de nettoyage et rangement du poste et lors des opérations maintenance afin de prévenir les accidents.
- Organiser le poste de coupe, effectuer les réglages et/ou la programmation des équipements de coupe afin de garantir une exécution précise et conforme des opérations de coupe.
- Couper les pièces manuellement et/ou à l'aide de machines mécaniques et/ou numériques* et contrôler la qualité des pièces coupées afin de garantir leur conformité pour la réalisation du modèle.
- Réaliser la maintenance de 1er niveau pour préserver et optimiser le

fonctionnement des outillages, équipements.

*Le coupeur maîtrise au moins un des trois modes de coupe.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'organisme habilité est en charge de l'organisation et de la conduite des évaluations, que ce soit en centre de formation ou en entreprise.

Le processus d'évaluation comprend :

- un livret pour le candidat
- un questionnaire technique (1h30 à 2h)
- une observation et questionnement au poste en entreprise (45min à 1h)
- un entretien réalisé avec le candidat (30 min)